
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Avenir des régimes de retraite

La Coalition syndicale condamne un projet de loi excessif et complètement biaisé

Québec, le jeudi 12 juin 2014 – La Coalition syndicale pour la libre négociation a réagi avec colère aujourd'hui au dépôt du projet de loi 3 sur les régimes de retraite. Selon le regroupement de la quasi-totalité des employés municipaux du Québec, le projet de loi réduirait de façon importante les revenus des retraités présents et futurs, en plus de bafouer le principe de la libre négociation « de multiples façons ».

Les pires craintes de la Coalition se concrétisent, que ce soit en termes de rétroactivité des modifications, de plafonnement forcé des cotisations des employeurs, de décret du partage des coûts, d'interdiction de l'indexation automatique des prestations, de restructuration forcée de régimes en bonne santé, etc.

« Nous avons devant nous un projet de loi excessif et complètement biaisé. C'est le pire scénario de loi-bulldozer, de "mur à mur" et de cadre rigide. Il ne reflète aucunement les discussions que nous avons eues avec le ministre Moreau. Il parle du projet de loi comme d'une "incitation à la négociation" alors qu'il s'agit clairement d'une incitation à la confrontation », déplore Marc Ranger, porte-parole de la Coalition.

« C'est un jour sombre pour les relations de travail dans le monde municipal du Québec. Le gouvernement obéit aveuglément à ceux qui dramatisent la situation et pelletent sur l'Assemblée nationale des problèmes qui doivent se régler par la négociation dans les municipalités. Difficile d'avoir la main plus lourde et d'être plus coercitif », lance Marc Ranger.

La Coalition entend redoubler d'ardeur d'ici la fin de l'année 2014 pour mobiliser les employés municipaux et faire entendre finalement raison au gouvernement du Québec. « Nous sommes loin d'avoir dit notre dernier mot. Nos membres refusent d'être traités comme des boucs émissaires par des politiciens alarmistes qui bénéficient de régimes de retraite extraordinairement plus avantageux que les leurs », a conclu Marc Ranger.

Lancée le 20 mars dernier sur le thème « La négociation, pas la confrontation! », la Coalition regroupe au total plus de 65 000 membres cols blancs, cols bleus, pompiers, policiers, professionnels et employés de sociétés de transport. Elle représente la quasi-totalité des employés municipaux syndiqués du Québec. Elle s'oppose fermement à tout projet de loi qui compromettrait le droit fondamental à la libre négociation dans le dossier des régimes de retraite.

Le 21 mai, plus de 12 000 membres de la Coalition ont manifesté devant l'Assemblée nationale. Le 24 avril, plus de 2500 d'entre eux ont manifesté devant le siège social de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) à Montréal. Le 15 avril dernier au Palais des congrès de Montréal, plus de 1000 délégués des différentes organisations syndicales se sont réunis. Ils ont adopté à l'unanimité une résolution d'opposition à une éventuelle loi imposant des résultats « mur à mur » et bloquant la libre négociation.

La Coalition est composée du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-Québec) et de son Conseil provincial du secteur municipal de même que de son Secteur du transport terrestre, de la Fédération des employées et employés de services publics (FEESP-CSN), de la Fédération indépendante des syndicats autonomes (FISA), de la Fédération des policiers et policières municipaux du Québec, de la Fraternité des policiers et policières de Montréal, de l'Association des pompiers de Montréal, du Regroupement des associations de pompiers du Québec ainsi que du Syndicat des pompiers et pompières du Québec – FTQ.

-30-

SOURCES : Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ)
Conseil provincial du secteur municipal
Fédération des employées et employés de services publics (FEESP-CSN)
Fédération indépendante des syndicats autonomes (FISA)
Fédération des policiers et policières municipaux du Québec
Fraternité des policiers et policières de Montréal
Association des pompiers de Montréal
Regroupement des associations de pompiers du Québec
Syndicat des pompiers et pompières du Québec – FTQ

Renseignements : Sébastien Goulet, communications de la Coalition, 438 882-3756 – sgoulet@scfp.qc.ca
/db*unifor2023